

Cahiers
de
Joséphologie

Volume XXVII, No 2
Juillet-Décembre 1979

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION
ORATOIRE SAINT-JOSEPH
MONTRÉAL

La dévotion à S. Joseph chez le Frère André avant la fondation de l'Oratoire du Mont-Royal*

L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal célèbre cette année son 75^e anniversaire de fondation. Instinctivement, on pense alors au développement prodigieux de ce sanctuaire, depuis la petite chapelle primitive jusqu'à la gigantesque basilique. On pense aussi aux nombreuses activités pastorales qui s'y sont déroulées depuis 1904. Mais, parmi nos témoignages d'admiration et de reconnaissance, il ne faudrait pas laisser dans l'ombre le fondateur de ce sanctuaire, celui qui est à la source même de l'œuvre du Mont-Royal, celui qui s'est dévoué corps et âme pour le plein épanouissement de ce lieu de pèlerinage dédié à saint Joseph. Voilà pourquoi nous essaierons de pénétrer un peu l'âme de ce religieux de Sainte-Croix qui a été déclaré vénérable par le pape Paul VI, le 12 juin 1978.

Le Frère André n'a pas besoin d'une longue présentation, car il est fort bien connu dans le monde entier. Il suffira donc, comme introduction, de retracer brièvement les principaux points de repère de sa vie.

Né le 9 août 1845 à Saint-Grégoire d'Iberville et le huitième enfant de la famille, Alfred Bessette est ondoyé le jour même à cause de son faible état de santé, puis baptisé sous condition le lendemain par le curé de la paroisse. Orphelin de père et de mère à l'âge de douze ans, il est pris en charge par l'une de ses tantes maternelles, Marie-Rosalie Foisly, mariée à Timothée Nadeau et demeurant à Saint-Césaire. Il y reçoit, au début de juin 1858, le sacrement de confirmation et y fait sa première communion. Il connaît bien son petit catéchisme, mais il sait à peine lire et écrire, et cette situation ne changera pas jusqu'à la fin de sa vie.

* Texte d'une conférence prononcée à la Semaine d'étude sur S. Joseph, à Ségovie, le 27 septembre 1978, et à la journée d'étude tenue à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, le 9 septembre 1979.

Alfred est obligé, en effet, de travailler pour gagner son pain ; c'est une vie de nomade qui commence pour lui.

De 1858 à 1870, il exerce les métiers les plus divers, d'abord dans la province de Québec, puis aux États-Unis pendant quatre ans (1863-1867), et de nouveau au Québec. Il entre au noviciat de la Congrégation de Sainte-Croix à la fin de novembre 1870, et, tout en étant portier au collège Notre-Dame, il y remplit plusieurs obédiences durant 38 ans. Il ne faut pas oublier que c'est pendant ce séjour au collège Notre-Dame que le Frère André commence à recevoir, à visiter et à guérir des malades ; l'affluence devient même si grande que son supérieur doit édicter des règles assez sévères. C'est aussi à la fin de cette époque, alors qu'il est âgé de 59 ans, que le Frère André s'occupe activement de la construction de la première chapelle dédiée à saint Joseph sur le flanc du Mont-Royal, juste en face du collège.

Même après l'inauguration de ce petit oratoire en 1904, il ne cesse de remplir ses fonctions au collège Notre-Dame ; il ne peut se rendre à la nouvelle chapelle de Saint-Joseph, souvent accompagné de malades, que durant ses moments libres. Mais vient un jour où ses supérieurs se rendent compte que sa présence permanente est requise au sanctuaire du Mont-Royal, et, à l'été de 1909, ils le nomment gardien officiel de l'Oratoire. Le Frère André y possède maintenant sa chambre, il y accueille les pèlerins et les visiteurs. La majeure partie de son temps est toutefois consacrée aux malades ; il les reçoit continuellement à son bureau de l'Oratoire, ou bien il va les visiter durant la soirée. Les guérisons corporelles se multiplient, et les conversions spirituelles se produisent au même rythme. On l'appelle couramment « le thaumaturge du Mont-Royal ». Son état de santé ne s'est pas amélioré depuis sa jeunesse, mais il se rend pourtant jusqu'à 91 ans et demi. Sa mort, survenue le 6 janvier 1937, est considérée comme un deuil national, et sa renommée dépasse largement les frontières du Canada¹.

1. Pour une biographie complète, voir en particulier les deux volumes suivants : Henri-Paul BERGERON, c.s.c., *Le Frère André, c.s.c., l'apôtre de saint Joseph*, Montréal [1938], 269p. (6e éd., Montréal [1975]) ; Étienne CATTÀ, *Le Frère André (1845-1937) et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, Montréal-Paris [1965], XXXV-1146p. Nos références se rapportent habituellement au volume du chanoine Catta, parce que cette biographie, tout en étant plus complète, renvoie fréquemment au livre du P. Bergeron.

Ce petit frère sans instruction, cet humble et pauvre serviteur de Dieu avait présidé à la fondation et au rayonnement d'un sanctuaire qui avait acquis une notoriété internationale. Même durant sa vie, il avait la réputation d'être l'un des plus grands apôtres modernes de saint Joseph.

Mais précisément, quelle était sa dévotion personnelle envers saint Joseph avant la fondation du sanctuaire du Mont-Royal ? Peut-on en connaître l'origine et le développement ? Quels moyens a-t-il utilisés pour répandre cette dévotion autour de lui, alors qu'il était le portier du collège Notre-Dame ? Autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre, en nous basant sur des faits et des témoignages autorisés.

Origine de sa dévotion à S. Joseph

Notons dès le début qu'il n'est pas facile d'obtenir des détails sur la vie intime du Frère André, car il était d'un caractère peu communicatif. Cette remarque vaut pour toutes les périodes de son existence, mais encore davantage pour ses années d'enfance. Seuls quelques amis plus intimes furent les confidents de certains souvenirs. L'un de ces derniers, M. Azarias Claude, nous révèle que le Frère André lui a parlé de sa mère à diverses reprises. Selon la coutume de l'époque dans les familles canadiennes, c'est elle qui donna au petit Alfred « ses premières notions de lecture », et surtout c'est elle qui lui apprit à prier. Elle lui fit aimer la Sainte Vierge et lui enseigna ses premières prières à Jésus, Marie et Joseph². Et un autre intime, M. Adélard Fabre, ne craint pas d'affirmer que « le Frère André a toujours eu la dévotion à saint Joseph, qu'il tenait de sa mère »³.

Il n'y a pas lieu de se surprendre de ces déclarations, quand on connaît le climat de ferveur qui existait à cette époque au Canada à l'égard de saint Joseph. Il est vrai que le 19 mars n'était plus fête de précepte depuis le 24 novembre 1744 et que la solennité était

2. M. Azarius CLAUDE au procès informatif diocésain ; dans le *Summarium*, p. 196-198, § 14-24.

3. M. Adélard FABRE au procès informatif diocésain ; *Summarium*, p. 322, § 25. Le même témoin avait affirmé auparavant : « Je me rappelle qu'il [le Frère André] m'a dit que, dès son jeune âge, il avait une dévotion à saint Joseph et qu'il n'avait jamais manqué de le prier, que cette dévotion lui avait été enseignée par sa mère. » *Ibid.*, p. 320, § 17.

transférée au « premier dimanche après le 13 mars »⁴, mais la Saint-Joseph était toujours célébrée avec éclat aussi bien dans la région de Québec que dans celle de Montréal, parce qu'il s'agissait du premier patron du pays. Au temps de l'enfance d'Alfred Bessette, le curé annonçait cette fête au prône, le dimanche précédent, en lisant encore le texte publié par Mgr de Saint-Vallier en 1703 :

Nous célébrerons (*tel jour N.*) la Fête de Saint Joseph Patron de ce Païs. Remerciez Dieu en ce jour de vous avoir mis sous la protection d'un si grand Saint. L'Écriture nous en dit peu de chose ; mais ce qu'elle en dit suffit pour nous engager à l'honorer d'une manière particulière. Il est l'Époux de Marie, de qui est né Jésus-Christ. Il est le Père nourricier de J.C.

Priez ce Saint de vous obtenir miséricorde auprès de Dieu, & la grâce de faire une bonne mort. Imité-le dans sa pureté, & son obéissance aux ordres de Dieu.⁵

Rien d'étonnant, par conséquent, si Clothilde Foisy, la mère du Frère André, a su transmettre à ses enfants une dévotion particulière envers saint Joseph.

Premier témoignage de son apostolat en faveur de S. Joseph

Après le décès de sa mère, le 20 novembre 1857, le jeune Alfred se met à travailler en divers endroits. Plusieurs de ses employeurs remarquent son recueillement, sa piété et son esprit de mortification. Il y a tout de même un trait révélateur qui nous concerne directement et qui se rapporte, semble-t-il, aux années 1863-1870. Alfred se trouve alors à Saint-Césaire et y rencontre d'autres jeunes gens qui, comme lui, sont embauchés par des cultivateurs. De temps en temps, il leur parle du bon Dieu, leur raconte des histoires pieuses et leur conseille de s'adresser à saint Joseph : « Priez donc saint Joseph ! leur dit-il. Il ne manquera pas de vous obtenir toutes vos faveurs ». Ces paroles nous font penser instinctivement à celles de sainte Thérèse d'Avila au sixième chapitre de son autobiographie, mais elles faisaient

4. Mandement de Mgr de PONTBRIAND, dans *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, t. 2, Québec 1888, p. 40-43.

5. *Rituel du diocèse de Québec, publié par l'ordre de Monseigneur l'évêque de Québec*, Paris, Simon Langlois, 1703, p. 417.

sourire ces petits amis qui se disaient entre eux : « Il *revire* [c'est-à-dire, il perd la raison] avec sa dévotion à saint Joseph »⁶.

Ce témoignage provient précisément de l'un de ces jeunes railleurs, et il est très précieux, car tout en nous révélant un état d'âme, il nous dévoile la première manifestation connue de l'apostolat d'Alfred Bessette en faveur de saint Joseph. De plus, un conseil aussi ferme et aussi pressant de la part d'Alfred laisse présumer que la dévotion à saint Joseph était bien ancrée chez lui depuis au moins un certain temps. Depuis quand avait-il une confiance aussi absolue en l'intercession de saint Joseph ? Qui lui avait appris à tout remettre entre les mains de saint Joseph ?

Il est impossible de répondre de façon catégorique à ces questions, mais il existe certains indices qui permettent de mieux comprendre la situation. Il ne faut pas oublier, par exemple, que Saint-Césaire possédait, depuis septembre 1857, un pensionnat pour jeunes filles qui était tenu par les Sœurs de la Présentation de Marie et qui s'appelait le couvent Saint-Joseph ; les sœurs avaient aussi placé sous le patronage de saint Joseph leur oratoire primitif, puis leur chapelle. Le curé de Saint-Césaire, l'abbé Joseph-André Provençal, a bien pu suggérer aux religieuses de dédier leur couvent et leur chapelle à son premier patron ; il est certain cependant que les sœurs se mirent alors à propager la dévotion à saint Joseph dans la paroisse et instituèrent dans leur couvent une confrérie en son honneur⁷. Alfred Bessette a-t-il subi l'influence de ce mouvement de piété durant ses séjours à Saint-Césaire depuis la fin de 1857 ? De plus, est-il entré en relation avec les Frères de Sainte-Croix qui, après avoir ouvert un collège commercial à Saint-Césaire à l'automne de 1869, y avaient célébré solennellement, le 19 mars 1870, la fête de saint Joseph, leur patron particulier, et y avaient fondé une pieuse Association de Saint-Joseph le 3 avril de la même année⁸ ? Rien ne nous permet de l'affirmer carrément, mais ne peut-on pas supposer que, dans un petit village comme celui de Saint-Césaire en 1870 et pour une âme religieuse comme celle d'Alfred Bessette, des événements de ce genre ne passaient pas inaperçus ?

6. D'après le témoignage de M. Arthur ROBERT, transmis par le P. René Tremblay, o.m.i. ; aux Archives de l'Oratoire Saint-Joseph.

7. Cf. CATTA, p. 142 et 145.

8. *Ibid.*, p. 144-145.

Ne faudrait-il pas regarder également du côté de l'abbé Provençal, qui fut nommé curé de Saint-Césaire en 1850 et le demeura pendant 39 ans ? C'est lui qui, en 1857-58, a donné les leçons de catéchisme au petit Alfred, puis l'a préparé à recevoir la confirmation et la première communion. Nous possédons peu de détails sur la dévotion qu'il entretenait envers saint Joseph ; on connaît toutefois quelques faits significatifs. Il fit venir les Sœurs de la Présentation de Marie dans sa paroisse, et suivit de près leurs activités. Ainsi, le 25 septembre et le 30 octobre 1857, il écrit à Mgr Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, et lui parle de la piété des religieuses envers saint Joseph ; en 1865, il bénit un tableau de saint Joseph que la directrice du couvent avait fait venir de France pour le placer dans la chapelle⁹. Il n'est pas certain, d'autre part, que l'abbé Provençal, au moment où Alfred Bessette se trouvait à Saint-Césaire, ait doté son église paroissiale d'une statue de saint Joseph, mais il y en avait une à la chapelle du collège, et c'est en présence de cette statue que M. le curé prononça une allocution, le soir du 19 mars 1870. Quelque temps plus tard, le 3 avril, son nom était inscrit en tête des membres de l'*Association de Saint-Joseph*, fondée le jour même au collège. C'est aussi vers cette époque, en 1868-70, qu'il institua le mois de saint Joseph dans sa paroisse¹⁰. Tous ces événements nous permettent d'affirmer que l'abbé Provençal connaissait les grandeurs et la puissance d'intercession de saint Joseph et qu'il a pu en parler à Alfred Bessette lors de ses entrevues avec lui, en 1869 ou 1870.

Entrée dans la Congrégation de Sainte-Croix

En un mot, Alfred Bessette possédait déjà, en 1870, une dévotion marquée envers saint Joseph, et nous en sommes réduits à des conjectures pour en fournir une explication, car il n'a jamais voulu révéler quoi que ce soit en ce domaine, pas même à ses amis les plus intimes. C'est dans ces conditions que l'abbé Provençal présenta son protégé à la Congrégation de Sainte-Croix. Le 22 novembre 1870, Alfred entre au noviciat comme postulant, à la Côte-des-Neiges ; le 27 décembre suivant, il revêt

9. *Ibid.*, p. 142, avec la note 5.

10. *Ibid.*, p. 138-145.

l'habit religieux et reçoit, en témoignage de reconnaissance envers l'abbé Provençal, le nom de Frère André. La Providence le dirigeait ainsi vers une communauté religieuse qui professait un amour particulier à l'égard de saint Joseph : les Frères de Sainte-Croix s'appelaient au début les Frères de Saint-Joseph, et le fondateur de la Congrégation de Sainte-Croix, le P. Basile-Antoine Moreau, avait transmis cette dévotion à ses fils spirituels comme un héritage de famille¹¹. Il y a plus. Le Frère André devenait membre d'un noviciat qui était placé sous le patronage de saint Joseph, dont la chapelle était dédiée à ce saint, et où la piété envers le chef de la Sainte Famille se manifestait de diverses façons : en 1868, le maître des novices, le P. Julien Gastineau, avait introduit le mois de saint Joseph, et durant l'hiver 1869, au cours d'une épidémie, il avait enjoint à ses enfants de recourir à ce saint. Les prières quotidiennes des novices, telles que réglées par le *Directoire* de la communauté, comportaient aussi plusieurs mentions de l'époux de Marie¹².

Ajoutons que, le 8 décembre 1870—quelques jours seulement après l'entrée d'Alfred au noviciat—Rome proclamait officiellement saint Joseph patron de l'Église catholique ; un événement majeur qui eut des échos à travers le monde et qui fut sûrement célébré avec joie au noviciat de la Côte-des-Neiges. Car le P. Gastineau, on a pu le constater, était un véritable apôtre de saint Joseph, et nous en possédons une autre preuve. Le fondateur de Sainte-Croix avait institué au Mans, en France, une confrérie qui portait le nom d'*Association de Saint-Joseph* ; plus tard, en mars 1870, les religieux de Sainte-Croix voulurent faire connaître davantage cette œuvre spirituelle et commencèrent à publier les *Annales de l'Association de Saint-Joseph*. Le P. Gastineau était l'un des meilleurs propagandistes de l'Association et de la revue au Canada, tant au noviciat qu'au collège Notre-Dame¹³. Nul doute que le Frère André a connu ce

11. Cf. Léandre-M. FRECHET, c.s.c., *Saint Joseph d'après le P. Basile-Antoine Moreau, c.s.c.*, dans *Cahiers de Joséphologie* 22 (1974) 5-93 ; CATTÀ, p. 149-163, surtout p. 160-163 pour la dévotion à saint Joseph.

12. Cf. CATTÀ, p. 167-175.

13. En 1874, le Canada comptait environ 700 associés, et le P. Gastineau recevait régulièrement 30 exemplaires de chaque numéro des *Annales*. Cf. *Annales de l'Association de Saint-Joseph* 5 (15 février 1875) p. 178.

mouvement de piété et qu'il a pu lire, ou du moins consulter certains numéros de ce modeste périodique de seize pages.

Bref, le Frère André baignait, durant son noviciat, dans une atmosphère spirituelle qui était de nature à intensifier son amour pour saint Joseph.

Et pourtant, cette influence bénéfique ne sera pas de longue durée. Même s'il est encore novice, le Frère André reçoit, le 27 juillet 1871, sa première obédience pour une maison de vie active ; il y est nommé « infirmier, linge, chargé du corridor de la communauté ». Le noviciat retourne à Saint-Laurent le 12 août de cette année, mais lui, il sera un novice en dehors des autres, probablement à cause de sa santé précaire ou de l'insuffisance chronique du personnel à cette époque, et peut-être par suite des deux raisons à la fois. Puis, cinq mois plus tard, le 20 décembre 1871, le supérieur provincial lui donne une nouvelle obédience pour le collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges ; il sera portier, infirmier, lampiste, et chargé de balayer la chapelle, les corridors, les chambres, les escaliers, etc.¹⁴ Cette obédience multiforme et très exigeante était-elle trop lourde pour les frêles épaules du jeune novice ? Toujours est-il que, le 8 janvier 1872, le conseil provincial prend la décision suivante : « Le Frère André n'est pas admis aux vœux temporaires, parce que l'état de sa santé ne fait pas espérer qu'il puisse être admis à la Profession »¹⁵. On imagine aisément la déception profonde du novice, et même la tentation de découragement. Est-ce la fin de son rêve d'une vie consacrée à Dieu et au service du prochain ? La période de probation religieuse est prolongée ; il doit donc accomplir encore toutes sortes de tâches au collège Notre-Dame.

Épidémie de petite vérole au collège de Saint-Laurent

C'est alors que se produit un fait important qui nous révèle de nouveau la confiance spontanée et inaltérable du Frère André en saint Joseph. Peu de temps après la décision du conseil provincial, une épidémie de picote, c'est-à-dire de petite vérole commence à sévir au collège de Saint-Laurent, et elle atteint son

14. Cf. CATTÀ, p. 175-176.

15. *Registres des délibérations du Conseil provincial*, aux Archives de la province canadienne des Pères de Sainte-Croix.

point culminant au tout début de février 1872. On est obligé d'utiliser la maison du noviciat comme infirmerie, et les novices qui n'étaient pas atteints durent retourner à la Côte-des-Neiges. Le Frère André est mis au courant des ravages causés par l'épidémie, et lui, tout bonnement, suggère son remède : porter en procession une statue de saint Joseph à travers les appartements et les corridors du collège, tout en récitant des prières. Le conseil provenait d'un novice qu'on hésitait à admettre dans la Congrégation, même pour sa profession temporaire, et pourtant les supérieurs décident de le suivre. Fort heureusement d'ailleurs, car la procession produit son effet : dès le lendemain, on remarque une diminution de l'épidémie, et deux jours après, il n'en reste plus de traces¹⁶.

Rien n'indique que les supérieurs et les confrères aient félicité ou remercié le Frère André de sa suggestion ; peut-être trouvait-on cela tellement naturel d'avoir pensé à saint Joseph en cette circonstance ! Après comme avant cet événement, le petit novice demeure dans l'ombre et il est toujours incertain quant à son avenir en Sainte-Croix. Mais quelques mois plus tard, le P. Amédée Guy, le nouveau maître des novices depuis juillet 1871, émet son opinion devant les supérieurs de la congrégation : « Si ce jeune homme devient incapable de travailler, il saura du moins très bien prier »¹⁷. Cette réflexion surnaturelle met fin à la phase d'incertitude : le Frère André est admis à la profession temporaire le 22 août 1872, et à la profession perpétuelle le 2 février 1874.

Il demeure au collège Notre-Dame, peut-on dire, depuis son entrée au noviciat et, une fois profès, il continue d'y remplir les obédiences les plus variées, jusqu'à sept ou huit à la fois, tout en étant portier, car c'est là sa fonction principale. Aussi aime-t-il résumer cette période de sa vie par l'un de ces calembours qui lui étaient familiers : « Mes supérieurs me mirent à la porte, et j'y suis resté quarante ans »¹⁸.

16. Cf. CATTÀ, p. 177-178.

17. D'après le témoignage du P. Adolphe CLÉMENT, c.s.c., rapporté par le P. Henri-Paul BERGERON, c.s.c., lors du procès informatif diocésain ; *Summarium*, p. 755-756, § 25.

18. Paroles rapportées par M. Arthur SAINT-PIERRE lors du procès informatif ; *Summarium*, p. 658, § 24. Voir la même idée exprimée par MM. Joseph PICHETTE et Paul CORBEIL, *ibid.*, p. 6, § 32 ; p. 89, § 14.

Guérisons obtenues par l'huile de S. Joseph

Si nous en étions réduits aux confidences personnelles du Frère André, nous ne connaîtrions presque rien de ses longues années au collège Notre-Dame, et encore moins de sa dévotion à saint Joseph. Mais, par bonheur, d'autres sources nous transmettent des faits importants. Une partie du voile, par exemple, est soulevée par le Frère Aldéric, un Français qui était arrivé au Canada en 1847 avec le premier groupe de Sainte-Croix, et qui, après avoir été professeur et supérieur en divers endroits, était devenu membre du conseil provincial. Il s'agit d'une longue lettre écrite à Saint-Laurent et datée du 9 mai 1878. Le Frère Aldéric envoyait son compte rendu à Neuilly, dans la banlieue de Paris, au directeur des *Annales de l'Association de Saint-Joseph* dont nous avons déjà parlé, et lui demandait « de publier dans les *Annales*, à la louange de saint Joseph, quelques-unes des nombreuses faveurs qu'il a daigné nous accorder ici avec cette libéralité qui s'étend partout à ceux qui l'invoquent avec confiance et amour »¹⁹.

Ce texte est d'une importance primordiale pour notre étude, tant par son contenu que par le caractère véridique de son auteur. Il est donc indispensable de le reproduire en entier, quitte à y ajouter à l'occasion quelques brefs commentaires.

Le 5 février dernier, [1878], je me fis, en tombant sur un fer presque tranchant, une blessure qui pénétra jusqu'à l'os de la jambe droite. Les moindres blessures aux jambes deviennent facilement dangereuses et sont presque toujours longues à guérir. Je le savais, et néanmoins je ne pris aucune précaution, n'attachant aucune importance à cet accident. Avec deux ou trois jours d'un repos absolu, le mal aurait probablement disparu, mais j'avais honte de garder la chambre pour un simple *bobo* ; je ne dis rien à personne et continuai d'aller et de venir et de me livrer à mes occupations ordinaires. Au bout de huit jours, je dus m'arrêter. La plaie s'était envenimée sous l'influence du froid et de la marche, et ma jambe était enflée. Les soins du docteur ne tardèrent pas à faire disparaître l'enflure, et l'on me fit sur la jambe des applications de gomme de sapin.

La guérison ne marchant pas au gré de mes désirs, je fis usage d'un onguent dont on m'avait vanté la merveilleuse efficacité. Cependant ma plaie s'élargissait, suppurait et avait fort mauvaise apparence. Le médecin me fit mettre de côté mon onguent et me dit que dans six mois, si je n'étais point guéri, je pourrais le reprendre. Six mois !... Il y avait déjà

19. *Annales de l'Association de Saint-Joseph* 9 (15 juin 1878) 54-57.

plusieurs semaines que je gardais la chambre, d'où je ne sortais que *clopin-clopat* pour aller faire ma classe. Cette perspective d'un traitement de six mois et d'une guérison incertaine n'était guère de nature à me rassurer. Grâce à Dieu, je me résignai à tout, même, s'il le fallait, à me laisser couper la jambe, comme il en était question.

Tous les jours, mes charitables confrères venaient me visiter, s'apitoyant sur mon état, me consolant, me conseillant parfois et me vantant de prétendus *spécifiques* d'une vertu presque divine. Le bon P*** se donna la peine de parcourir à pied une distance de trois *milles* pour m'apporter, disait-il, *un onguent sans pareil* qui avait opéré des cures merveilleuses, guéri des maux semblables à celui dont j'étais affligé. Je fis l'essai de cet onguent, qui me procura quelque soulagement, mais sans me guérir, et ma plaie redevint bientôt ce qu'elle était auparavant.

N'ayant plus aucune confiance dans tous ces onguents *miton mitaine*, je tournai mes regards vers l'ami des malheureux, le médecin des malades abandonnés, vers notre bon et puissant saint Joseph. Nous touchions aux derniers jours du mois de mars. Je ne voulus point laisser finir le mois consacré à notre saint Protecteur sans lui demander, comme faveur spéciale, mon entière guérison. Je lui promis que s'il daignait m'exaucer, je travaillerais avec une nouvelle ardeur à propager son culte, à développer son *Association* et à publier ma reconnaissance dans ses *Annales*.

Ces arrangements pris et ces conventions faites avec saint Joseph, le dimanche 31 mars, je me fais conduire à la Côte-des-Neiges pour la réunion ordinaire du Conseil provincial. Là, je demande au petit Frère André de me procurer une peu d'huile de la lampe de saint Joseph, de cette huile dont il m'avait dit des merveilles. Le bon Frère André ne se crut pas autorisé à m'accorder l'objet de ma demande, et, pour l'obtenir, il me fallut recourir au Frère Ladislas, qui avait un pouvoir plus grand en sa qualité de sacristain de Notre-Dame. Le soir, je versai quelques gouttes de ma précieuse fiole sur la plaie de ma jambe en priant saint Joseph de me guérir et lui promettant, si j'étais exaucé, de communier le lendemain en action de grâces. À mon réveil, je ne ressentais plus aucune douleur à la jambe, et au bout de deux jours passés sans découvrir la plaie, que je pensais ordinairement deux fois par jour, j'ôte les bandes ; à ma grande satisfaction, je vois une croûte sèche sur ma plaie cicatrisée, et chacun de mes visiteurs peut constater *de visu* que je suis radicalement guéri. Gloire, amour et reconnaissance à saint Joseph ! Depuis lors j'ai repris mes occupations ordinaires.

Le Frère Aldéric, on a pu le constater, ne ménage pas les détails ; par ailleurs, comme il s'agit de son propre cas et d'une maladie récente, on ne peut mettre en doute la véracité de son témoignage. Son récit laisse entendre qu'il avait déjà lui-même une dévotion marquée à l'égard de saint Joseph, mais, une fois rendu à la Côte-des-Neiges, il recourt au Frère André pour lui

demander « un peu d'huile de la lampe de saint Joseph, *de cette huile dont il m'avait dit des merveilles* ». Cette dernière incise vaut son pesant d'or. Certaines questions se posent tout de même à notre esprit : depuis quand le Frère André utilisait-il cette huile de saint Joseph, et à quel moment en avait-il parlé à son confrère ? Le Frère Aldéric ne l'indique pas ; la suite de sa lettre apporte toutefois un peu de lumière, car il connaît d'autres cas de guérison.

Je ne suis pas le seul qui ait été guéri par l'huile de saint Joseph. L'année dernière, le Frère Alexandre avait à la jambe un mal plus grave encore que le mien. C'était un dépôt de fièvre de picote ou de variole. Toute la jambe était enflée, noire et livide. Le pauvre patient ne pouvait se tenir debout et tous les remèdes avaient été impuissants. Une neuvaine est commencée, pendant laquelle le malade fait chaque jour sur sa jambe des onctions avec l'huile de saint Joseph et se voit tout à coup guéri d'un mal invétéré et à l'état chronique.

Un domestique de la maison, Joseph Bouthiller, avait au bras un rhumatisme qui en paralysait complètement l'action. Le Frère André lui conseille de se le frictionner avec de l'huile de la lampe de saint Joseph. Le conseil est suivi, et le même jour, M. Bouthiller, à sa grande surprise, recouvre l'usage de son bras.

Un bon père de famille qui n'avait que son travail journalier pour faire vivre sa famille et ses enfants, M. J. Cadot, de la Côte-des-Neiges, était atteint d'une ophthalmie des plus dangereuses. Ses yeux enflammés et enflés ne pouvaient supporter la lumière. Il y met pour tout collyre de l'huile de saint Joseph, et, le deuxième jour, il est guéri et reprend ses travaux en bénissant le père nourricier de Jésus et le saint époux de Marie.

Mme Grenier était atteinte de la diphthérie, terrible maladie qui jette l'épouvante, la désolation et la mort dans les familles. Elle perdait tout espoir de guérison, quand on lui donna de l'huile de saint Joseph. Elle s'en fit des onctions sur la gorge. Sa confiance dans le saint Protecteur des familles chrétiennes fut aussitôt récompensée. Elle guérit, et la funeste contagion disparut de sa maison.

Voilà quatre autres guérisons obtenues par l'huile de saint Joseph, et même si le nom du Frère André n'y est pas prononcé, la première partie de la lettre permet d'établir le lien et exclut toute hésitation. Nous apprenons, en outre, que le Frère Alexandre a été guéri en 1877, et c'est, semble-t-il, en cette même année—ou peut-être auparavant—que les autres personnes l'ont été, alors que le Frère André était profès perpétuel depuis seulement trois ans.

Où le Frère André a-t-il puisé cette idée d'employer l'huile qui avait brûlé devant la statue de saint Joseph? Fidèle à sa consigne du silence, il ne l'a jamais dévoilé. On peut toutefois supposer qu'il s'est inspiré d'une pratique déjà en cours et qui était alors mentionnée dans des livres et des revues sur saint Joseph. Signalons surtout que les *Annales de l'Association de Saint-Joseph*, cette revue de Sainte-Croix dont on recevait plusieurs exemplaires au collège Notre-Dame, avaient relaté des guérisons obtenues en Europe, en 1871 et 1872, grâce à l'application de l'huile de saint Joseph²⁰. Il est fort vraisemblable que le Frère André en ait pris connaissance, soit en lisant lui-même cette revue soit par des conversations avec ses confrères.

On peut donc juger de l'importance capitale de cette lettre du Frère Aldéric : elle fournit non seulement deux dates précises — les années 1877 et 1878 —, mais elle indique en même temps l'un des « remèdes » employés par le Frère André pour guérir les malades et les inciter à une plus grande confiance envers saint Joseph. Ce témoignage sera confirmé d'une certaine façon, plusieurs années plus tard, par le Frère Osée, qui a vécu une trentaine d'années dans la même maison que le Frère André. Il servait assez souvent de portier remplaçant au collège Notre-Dame, et il s'étonnait parfois des absences prolongées du portier en chef, qui était tout simplement allé porter le courrier au bureau de poste, « à cinq minutes de marche du collègue ». Il apprit par la suite que le Frère André en profitait pour visiter quelques malades et distribuer un peu d'huile de saint Joseph²¹.

Une autre guérison attribuée à l'usage de l'huile de saint Joseph fut mentionnée par les *Annales de l'Association de Saint-Joseph*²². Il s'agissait encore une fois d'un fait qui concernait

20. *Ibid.*, 3 (15 juin 1972) 61; 4 (15 janvier 1874) 169-171.—Notons aussi une guérison obtenue à Montréal, en 1852, par M. Jean-Baptiste ROUPE, sulpicien. « Deux ans avant sa mort [survenue le 4 juillet 1854], il arriva tout joyeux, un soir, au milieu de ses confrères : « St. Joseph m'a guéri, s'écrie-t-il avec une naïve simplicité, j'en ai fait l'expérience au confessionnal ». En effet, il venait d'être guéri d'une surdité à l'oreille gauche, en s'appliquant, plusieurs jours de suite, quelques gouttes d'huile que les religieuses de l'Hôtel-Dieu font brûler durant le mois de mars devant leur saint patron. » ([Pierre ROUSSEAU, p.s.s.], *Notice sur Messire Jean-Baptiste Roupe*, dans *L'Écho du cabinet de lecture paroissiale de Montréal* 9 (1867) 543). Cette guérison et le moyen utilisé pour l'obtenir ont-ils été divulgués dans les milieux ecclésiastiques et religieux de Montréal? Nous ne le savons pas.

21. Témoignage du Frère OSÉE au procès informatif; *Summarium*, p. 180, § 5-6.

22. *Annales de l'Association de Saint-Joseph* 21 (septembre 1890) 111.

Montréal et un membre de la Congrégation de Sainte-Croix. La « communication », datée du 15 août 1890, provenait de la Côte-des-Neiges, d'un témoin qui ne donnait pas son nom. En voici le texte.

Le Fr. Ovide c.s.c., nommé dans le monde Olivier Lanneville et âgé de 32 ans, qui remplit la charge de tailleur de la Communauté, souffrait depuis quelques années d'un grand mal d'yeux. Cet organe se couvrait de taies et était continuellement rouge et très enflammé ; le frère ne voyait presque plus et ne pouvait travailler, malgré les soins de deux docteurs, dont un spécialiste. Le mal augmentait toujours ; le patient ne pouvait dormir, quand une nuit, entre autres, pendant laquelle il souffrait horriblement, il se mit à prier afin de calmer sa douleur, puis il suivit le conseil que lui donnaient les frères : « Mettez, lui disait-on, sur vos yeux de l'huile d'olive prise dans la lampe qui brûle devant saint Joseph et promettez à ce grand saint quelque chose en reconnaissance ». Le Frère Ovide mit avec confiance de cette huile sur ses yeux pendant une neuvaine et promit que, s'il guérissait, il communierait et publierait partout la puissance et les faveurs de saint Joseph.

Depuis plusieurs mois, le bon Frère Ovide est radicalement guéri ; il n'a plus aucune trace de son infirmité et maintenant il fait la classe à cinquante petits enfants pour lesquels il a bien besoin de voir clair.

D'après le contexte, cette guérison s'est produite un peu avant 1890. On aura sans doute remarqué que le nom du Frère André n'apparaît pas dans le compte rendu, mais était-ce vraiment nécessaire ? On connaissait à cette époque, aussi bien à la Côte-des-Neiges qu'à Montréal, la réputation du portier du collège Notre-Dame et l'utilisation qu'il faisait de l'huile de saint Joseph. Le Frère André possédait d'ailleurs, depuis quelque temps, dans sa loge de portier, une statue de saint Joseph, et il avait obtenu d'y faire brûler une lampe. Il pouvait désormais y puiser de l'huile pour la distribuer aux malades ou pour les frictionner lui-même²³.

Autres cas de guérison par l'intercession de S. Joseph

Il ne faudrait pas croire cependant que le Frère André recourait sans cesse à l'huile de saint Joseph. Ainsi, en 1884, une femme percluse de rhumatismes arrive au collège Notre-Dame, alors que le portier était à broser le plancher. Ce dernier, tout en

23. Albert-François COUSINEAU, c.s.c., *Summarium*, p. 383, § 68. Cf. CATTÀ, p. 482.

continuant son travail, lui suggère de prier saint Joseph et d'avoir confiance. La malade est vraiment déçue, tant de la réception obtenue que de la réponse du Frère, et cette déception transparaît sur sa figure. Et alors le Frère André d'ajouter, sans cesser de travailler : « Vous n'êtes plus malade, madame ; vous pouvez vous en retourner ». Cette femme était en effet guérie²⁴.

Pour d'autres cas de guérison, le Frère André ne semble même pas avoir conseillé de recourir à saint Joseph ; c'est lui, probablement, qui le faisait intérieurement à la place des malades. À un élève du collège Notre-Dame qui souffre d'une « fièvre maligne » à l'infirmerie, il se contente de dire : « Tu n'es plus malade ; va jouer ». À d'autres élèves qui ont mal aux dents, il se borne à donner une tape amicale sur la joue. À un père de famille très découragé qui avait deux garçons au collège Notre-Dame et dont l'épouse était au lit depuis plusieurs années, le portier répond tout simplement : « À l'heure qu'il est, ça va mieux chez vous » ; et de fait, quand le mari arriva chez lui, sa femme était debout et marchait²⁵.

On conçoit facilement que la plupart des malades qui avaient été soulagés ou guéris complètement, racontaient volontiers à leurs parents et à leurs amis l'intervention du Frère André. D'autre part, le portier du collège — il l'était depuis 1871 — avait des relations avec un grand nombre de personnes, car il devait rencontrer les élèves et leurs parents, les visiteurs, les fournisseurs, etc. On commençait à parler un peu partout du « thaumaturge » de la Côte-des-Neiges. Vers 1890, l'affluence des malades au parloir du collège Notre-Dame devient de plus en plus importante, à tel point que les parents redoutent la contagion pour les enfants et s'en plaignent au supérieur de la maison. Quelques confrères également, qui ont pourtant une dévotion à saint Joseph, n'apprécient pas tellement les méthodes utilisées par leur confrère. Le Frère André doit alors recevoir les malades à l'extérieur du collège, d'abord au milieu du parterre d'entrée, puis plus tard dans la petite bâtisse qui servait de salle d'attente pour les tramways.

24. Cf. Frère ANATOLE, c.s.c., *Le Frère André, portier du collège Notre-Dame*, dans *Annales de Saint-Joseph* (Montréal) 26 (juin 1937) 203 ; Mgr A. COUSINEAU, au procès informatif, *Summarium*, p. 378, § 43-44 ; CATTÀ, p. 211-212.

25. Pour tous ces faits, voir CATTÀ, p. 211-213.

Le Frère André, comme toujours, a très peu parlé de cette période de sa vie ; des témoins autorisés ont rapporté cependant certains faits intéressants. Il s'agit uniquement de quelques échantillons, qui nous font connaître tout de même divers moyens employés par l'apôtre de saint Joseph. Le Frère André, par exemple, conseille à M. Édouard Lacroix, qui souffre d'une érysipèle, d'aller prier saint Joseph à la chapelle et de vénérer sa relique ; mais, tout en le dirigeant vers la chapelle, il lui touche à la tête et le malade est aussitôt guéri²⁶. Dans le cas de M. Louis-Arthur Malouin qui est atteint de la fièvre typhoïde, il utilise l'huile de saint Joseph, et c'est encore cette huile qui guérit un professeur du collège de Saint-Laurent souffrant d'une grave congestion pulmonaire. Par contre, une neuvaine à saint Joseph obtient la guérison d'une femme malade, et quelques frictions de la part du Frère André remettent sur pied le Frère Dieudonné qui était condamné par les médecins (le Frère Dieudonné ne dit pas si son confrère a frictionné avec sa main nue, avec une médaille ou de l'huile de saint Joseph)²⁷.

La dévotion du Frère André envers saint Joseph

On devine sans doute, par les guérisons rapportées jusqu'ici, que le Frère André possédait une intense dévotion à saint Joseph. Mgr Albert Cousineau, qui a connu intimement le fondateur de l'Oratoire, n'a pas craint d'affirmer que cette dévotion « a été, si l'on peut dire, le phare lumineux de toute sa vie »²⁸. Mais il n'est pas facile de préciser ce qu'elle fut, car le Frère André n'a laissé sur ce thème aucun écrit, aucune note éparses. N'oublions pas aussi qu'il n'aimait pas faire des confidences sur sa propre vie, et à plus forte raison sur ce qui concernait sa vie intérieure.

C'est par sa façon d'agir qu'on peut le mieux découvrir sa piété personnelle. Il recommandait fréquemment des moyens très simples, à la portée de tous : l'usage de l'huile et de la

26. Sœur LEBLANC, au procès informatif ; *Summarium*, p. 632-633, § 60-65. Cf. CATTÀ, p. 226-227.

27. Pour tous ces cas de guérison, cf. CATTÀ, p. 229-230.

28. A. COUSINEAU, c.s.c., *Les grandes dévotions du Frère André*, dans *Annales de Saint-Joseph du Mont-Royal* 31 (janvier 1942) 10 ; texte reproduit dans les *Cahiers de Joséphologie* 23 (1975) 61.

médaille de saint Joseph. Il avouait à ce sujet : « L'huile, la médaille, ça fait mieux penser à saint Joseph, ça excite la confiance envers lui »²⁹. Il suggérait parfois de se frictionner, et même de se frictionner longtemps et souvent avec l'huile ou la médaille ; en d'autres moments, quand il s'agissait par exemple d'une démarche importante, il conseillait plutôt de tenir une médaille dans sa main, parce que, disait-il, « ça fait mieux penser à saint Joseph que de la porter sur soi ; c'est le signe d'une plus grande confiance »³⁰.

Le Frère André recommandait également aux malades et à ses amis de faire une neuvaine ou de déposer leur demande par écrit, sur un petit billet, à la statue de saint Joseph. Mais rien de théorique ou d'abstrait dans ces prières : des formules simples, courtes et directes. Ainsi, il exhortait les personnes affligées à aller prier devant la statue ou la relique de saint Joseph de la façon suivante : « Si vous étiez à ma place, saint Joseph, qu'est-ce que vous voudriez qu'on vous fasse ? Eh bien ! faites-le pour moi »³¹. Il proposait de même à l'un de ses amis de formuler sa demande en ces termes :

Saint Joseph, voyez, je suis père d'une nombreuse famille, voyez mes difficultés ; aidez-moi, comme vous auriez aimé être secouru si vous vous étiez trouvé dans ma condition sur la terre.³²

On peut dire, d'après les témoignages connus, que le Frère André conseillait habituellement de recourir à saint Joseph, et que, par contre, il a rarement parlé de la vie et des grandeurs de saint Joseph. Sa vocation ne consistait pas à discourir sur la mission exceptionnelle du chef de la Sainte Famille dans le mystère du Christ et de l'Église, mais à mettre en valeur la puissance d'intercession de saint Joseph. Sa dévotion, comme il arrive généralement dans le cas de la piété des humbles, était d'ordre pratique, concret. M. Joseph Pichette est le seul témoin du procès informatif diocésain à affirmer que le Frère André lui « parlait très souvent de saint Joseph, de sa vie, de ses

29. A. COUSINEAU, c.s.c., *Summarium*, p. 383, § 69.

30. H.-P. BERGERON, c.s.c., *Le Frère André...*, Montréal [1938], p. 105-106.

31. Joseph PICHETTE, *Summarium*, p. 13, § 69.

32. Émile-Armand GADBOIS, *Summarium*, p. 243, § 23. Ce témoin exprime de nouveau la même idée, avec de légères variantes, *ibid.*, p. 262, § 123 ; p. 273, § 182.

souffrances, de ses tribulations»³³. Notons toutefois qu'il s'agissait, encore ici, d'un modèle dans les épreuves de la vie courante, d'une application détaillée de l'exercice des sept douleurs et allégresses de saint Joseph.

Cette dévotion, pleine de confiance, que le Frère André recommandait sans cesse aux autres, il la vivait lui-même en plénitude. On aimerait sûrement posséder plus de détails, connaître les formules qu'il employait. Mais est-ce vraiment nécessaire? Les conseils qu'il donnait aux autres nous permettent de savoir ce qu'il pratiquait. On sait aussi qu'il passait assez souvent une partie de la nuit en prière, à la chapelle du collège Notre-Dame, face au Saint-Sacrement et face à la statue de saint Joseph³⁴. Et quand l'occasion se présentait—probablement le vendredi après-midi, lorsqu'il portait et rapportait le linge, sale ou propre, des élèves—, il se rendait, avant la fondation de l'Oratoire, au sanctuaire de Saint-Joseph chez les Sœurs Grises de Montréal. Ce sanctuaire de pur style gothique, qui était la chapelle de l'Hospice Saint-Joseph, avait été consacré par Mgr Ignace Bourget en 1863 et fut pendant plusieurs années un centre important de pèlerinages, le rendez-vous habituel de tous les amis de saint Joseph. C'est là que le Frère André, «blotti derrière une colonne», allait rendre hommage à son saint de prédilection et lui présenter les demandes de ses nombreux amis³⁵.

La propriété en face du collège Notre-Dame

Il reste à signaler un dernier trait qui concerne la dévotion à saint Joseph chez le Frère André: l'achat et l'utilisation du terrain sur lequel on bâtit plus tard l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Il y avait, juste en face du collège Notre-Dame, une vaste propriété qui comprenait, peut-on dire, deux sections: la partie basse et unie était cultivée, tandis que la partie haute, à flanc de montagne, servait de lieu de promenade et de parc de plaisance. De 1883 à 1893, le collège Notre-Dame eut plusieurs fois l'intention d'acheter ce domaine, mais les offres du proprié-

33. J. PICHETTE, *Summarium*, p. 13, § 69.

34. Cf. CATTÀ, p. 202, 232-233.

35. Cf. Sœur Laurette DUCLOS, s.g.m., *Les Sœurs Grises sous la garde de S. Joseph*, dans *Cahiers de Joséphologie* 6 (1958) 246.

taire, M. Alexander Gunn, furent jugées trop élevées. La propriété est vendue en 1893 à M. Michael Guerin, et les pourparlers recommencèrent avec le collègue. Le prix, au lieu de diminuer, a augmenté. Que faire ?

Or un jour — probablement à la fin de 1895 — le supérieur et le procureur du collège, le P. Louis Geoffrion et le Frère Aldéric, vont se promener de nouveau sur ce domaine, afin d'examiner les lieux un peu plus en détail. Tout à coup, le Frère Aldéric, qui avait déjà son idée en tête, sort une médaille de saint Joseph de sa poche et l'enfouit, sous les yeux de son supérieur, au pied d'un énorme pin, dans la partie haute de la propriété. Puis, tous les deux se mettent en prière et supplient saint Joseph d'exaucer leur demande. Quelque temps après, les négociations reprennent, et le propriétaire consent à diminuer son prix de vente de deux mille dollars. Le 18 mai 1896, le conseil provincial de Sainte-Croix se montre favorable à l'achat et décide de solliciter l'autorisation du supérieur général ; le 22 juillet de la même année, le contrat est signé en bonne et due forme³⁶.

D'après tous les documents connus, le Frère André n'apparaît pas au cours de ces pourparlers et de cette transaction. C'est le Frère Aldéric qui a enfoui la médaille de saint Joseph dans le terrain, mais il serait fort étonnant que le portier du collège n'y ait pas participé d'une certaine façon. A-t-il suggéré au Frère Aldéric cet acte de confiance envers saint Joseph, ou bien a-t-il seulement appuyé ce geste, après coup, de sa prière fervente ? Nous ne le savons pas ; ce qui est certain cependant, c'est que le Frère Aldéric, surtout depuis sa guérison en 1878, était un fidèle ami du Frère André et un excellent apôtre de saint Joseph. Ne peut-on pas supposer l'existence d'un mystérieux complot ? On rapporte d'ailleurs un fait qui date très probablement de cette époque et qui peut aider à confirmer cette hypothèse. Le Frère Aldéric dit un jour à son ami de cœur : « C'est curieux, chaque fois que j'entre dans ma chambre, je trouve la statue de saint Joseph tournée vers la montagne ». Et le Frère André de répondre : « C'est que saint Joseph veut y être honoré »³⁷.

Cette nouvelle propriété du collège Notre-Dame fut placée, dès le début, sous le patronage de saint Joseph, car tous savaient

36. Cf. CATA, p. 219-223.

37. Joseph PICHETTE, *Summarium*, p. 15, § 77. Cf. CATA, p. 223.

le rôle important joué par ce saint dans l'acquisition du domaine tant convoité. Le conseil du collège décide donc de l'appeler « le Parc Saint-Joseph » ; le promontoire rocheux portera le nom de « Cap Saint-Joseph », et l'on y construira le kiosque Saint-Joseph qui pourra servir d'abri lors des promenades et où chacun pourra lire, à l'intérieur, l'invocation suivante : « Saint Joseph, priez pour nous ». Le chemin qui conduira à ce kiosque s'appellera le Boulevard Saint-Joseph ; le P. Eugène Lafond, préfet de discipline au collège, inscrit ce nom en gros caractères blancs sur le rocher de la montagne. C'était vraiment dans le domaine de saint Joseph que les religieux et les élèves allaient prendre leurs ébats pendant les jours de congé, soit en organisant des pique-niques ou des promenades durant l'été, soit par des glissades au cours de l'hiver.

On rapporte que le Frère André accompagnait parfois les élèves, comme surveillant, au Parc Saint-Joseph. Il en profitait pour semer des médailles à tout vent—un peu comme le Frère Aldéric. Les enfants les trouvaient et les lui rapportaient en disant : « Frère André, vous avez perdu vos médailles de saint Joseph ». Mais le frère surveillant recommençait aussitôt, comme s'il voulait leur faire aimer davantage ce saint patron.³⁸ Ce qu'on sait aussi, c'est que le Frère André allait parfois faire son chemin de croix sur la partie haute du domaine, comme cela eut lieu de façon mémorable en octobre 1896³⁹. Ce dernier point toutefois ne nous concerne pas présentement.

La chapelle primitive sur la montagne

Un jour—probablement vers 1898-1900—le Frère André reçoit une statue de saint Joseph en cadeau. Il la fait peindre par un ami, afin de la rendre plus attrayante, mais aussi pour une autre raison. Il demande à son supérieur la permission de l'installer sur la montagne et d'y construire une chapelle en l'honneur de saint Joseph. Cette demande est réitérée plusieurs fois, et elle est toujours refusée, tant par le supérieur du collège que par le supérieur provincial. Aucun document écrit, aucun

38. Azarias CLAUDE, *Summarium*, p. 203, § 53 ; Michel-Albert TRUDEL, *ibid.*, p. 809, § 11. Cf. CATTÀ, p. 241-242.

39. Voir le récit détaillé de ce fameux chemin de croix dans CATTÀ, p. 533-535.

témoignage oral ne nous révèle le véritable motif de ces refus ; on peut supposer cependant que les deux supérieurs, qui toléraient jusque-là l'affluence des malades au collège Notre-Dame, ne voulaient pas donner l'impression d'encourager le Frère André et ses « pèlerins » à se transporter sur la montagne. Le projet n'était pas mûr, et le Frère Aldéric qui, à cause d'une maladie prolongée, avait dû démissionner de son poste de secrétaire provincial à la fin de janvier 1900, n'était plus là pour soutenir les desseins de son ami, le Frère André. Il ne restait à celui-ci que d'intensifier ses prières et de faire prier à cette intention.

La Providence se chargea de ménager une issue. Vers 1902-1903, le P. Benjamin Lecavalier, supérieur du collège, et le Frère André tombent malades. Durant leur repos forcé, ils s'entre-tiennent souvent de saint Joseph, et le Frère André plaide de nouveau sa cause en faveur d'une chapelle sur la montagne. Le supérieur accepte, mais il ne veut pas que le collège Notre-Dame se rende responsable de cette construction sur le plan financier. Il admet, par contre, certaines concessions : le Frère André pourra compter sur les services du menuisier du collège, le frère Abundius, et il pourra aussi utiliser pour cette construction les revenus de ses coupes de cheveux des élèves, soit environ 200 dollars. Pour le reste, qu'il se débrouille ! Il faut bien avouer que le frère portier n'en demandait pas davantage, du moins pour le moment ; il était gai comme un pinson.

Il fait tout de suite installer sa statue de saint Joseph dans une niche sur la montagne, près du kiosque Saint-Joseph. Il s'y rend chaque soir pour y réciter des prières ; souvent des malades l'accompagnent et, à d'autres moments, ce sont des élèves du collège. Le Frère André pense également à la construction de la chapelle ; il se met aussitôt, avec l'aide de ses nombreux amis, à quêter de l'argent, des matériaux, de la main-d'œuvre⁴⁰.

Au début du printemps 1904, tout est prêt ; il ne reste plus qu'à déterminer l'endroit précis où s'élèvera la chapelle. Le P. Georges-Auguste Dion, supérieur provincial, monte au kiosque de la montagne en compagnie du Frère André, afin de choisir un emplacement. Le P. Dion indique un endroit, mais le Frère

40. Pour plus de détails, voir CATTÀ, p. 241-246.

André en préfère un autre. Comme son supérieur maintient toujours son premier choix, le frère ajoute : « J'ai pourtant vu... » ; et il s'arrête brusquement, comme quelqu'un qui se repent d'avoir trop parlé. Le P. Dion a compris et n'insiste pas ; il accepte le point de vue du frère portier⁴¹.

Les ouvriers du Frère André se mettent alors à l'œuvre, sous la direction du Frère Abundius. Ils abattent les arbres, élargissent le « boulevard Saint-Joseph », préparent le terre-plein destiné à recevoir la chapelle. Puis commence la construction de l'édifice. Moins de trois mois plus tard, la chapelle était prête. Il s'agissait d'un petit oratoire en bois qui mesurait environ 18 pieds sur 16 (5m.50 sur 4,88) et qui pouvait contenir dix personnes au maximum ; les autres pèlerins devaient suivre la cérémonie de l'extérieur. La chapelle fut bénite et inaugurée de façon officielle le 19 octobre 1904, un mercredi, jour consacré à saint Joseph⁴². Le Frère André aurait sans doute préféré une chapelle plus grande, mais il était tellement heureux qu'il y eût au moins un commencement. Le grain de sénevé avait été jeté en terre et il devait produire un grand arbre (cf. *Mt* 13, 31-32), un sanctuaire international en l'honneur de saint Joseph.

Il reste cependant un problème important à résoudre, si l'on veut mieux saisir la mission du Frère André. Pourquoi tenait-il tellement à faire bâtir une chapelle sur le Mont-Royal ? Peut-on parler d'une vision au cours de laquelle saint Joseph lui aurait manifesté sa volonté, et même désigné l'endroit précis où il désirait être honoré ? Il n'est pas facile de répondre à cette question. D'après les faits que nous venons de rapporter, la réponse, semble-t-il, devrait être affirmative, puisque le Frère André a déclaré au P. Dion au sujet de l'emplacement de la chapelle : « J'ai pourtant vu... » Un neveu du Frère André, M. Henri Bessette, abonde dans le même sens, lors de son témoignage au procès informatif.

[Le Frère André] m'a raconté, un jour que nous étions à Montréal, vers 1924 ou 1925, que, pendant qu'il était en prière sur la colline du Mont-Royal, avant la construction de la première chapelle, saint Joseph lui était apparu et lui avait demandé de construire là même une chapelle en son honneur.⁴³

41. Paul CORBEIL, *Summarium*, p. 91, § 29. Cf. CATTÀ, p. 247.

42. Voir une description minutieuse de tous les événements dans CATTÀ, p. 247-255.

43. Henri BESSETTE, *Summarium*, p. 963, § 86.

Une nièce par alliance du Frère André, Mme André Bessette, est moins catégorique quand elle dévoile une confidence que lui aurait faite le frère lui-même.

[Le Frère André] était portier au collège et il allait prier dans la montagne. On vient le chercher ; on le trouve à genoux.

— « Frère André, pourquoi ne venez-vous pas ? C'est l'heure du souper. »

— « Je ne peux pas m'en aller. Saint Joseph veut que je lui promette de bâtir une chapelle. »⁴⁴

On l'aura sans doute remarqué, il n'est plus question ici de vision ou d'apparition. De son côté, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a rendu compte, dans une lettre, d'un entretien qu'il eut avec le P. Dion et le Frère André, à la fin de 1914 ou au début de 1915, au sujet de la construction de la crypte. Voici un extrait de cette lettre.

Je leur fis remarquer qu'il s'agissait d'une entreprise vaste et dispendieuse, et je demandai au bon Frère s'il n'éprouvait pas des craintes. Il me répondit que non.

Je lui dis alors : « Mon Frère, j'ai une chose à vous demander. Y a-t-il du surnaturel dans ce que vous faites ? Croyez-vous avoir eu quelque vision ? Le bon saint Joseph vous aurait-il fait entendre qu'il voulait un temple sur le Mont-Royal ? »

Il me répondit : « Il n'y a rien de tout cela. Je n'ai que ma grande dévotion envers saint Joseph ; c'est elle qui me guide et me donne une entière confiance. »⁴⁵

Précisons tout de suite que le compte rendu de Mgr Bruchési a besoin d'être interprété avec précaution, car il s'agissait alors de la construction de la crypte à l'Oratoire, c'est-à-dire d'une grande église pouvant contenir un millier de personnes assises, et non de la chapelle primitive. Le Frère André a bien pu répondre en fonction du problème précis que le P. Dion et lui-même étaient allés exposer à l'archevêque. Il faut aussi, d'autre part, soumettre à une saine interprétation les expressions utilisées par le Frère André et M. Henri Bessette : une vision, une apparition. Tous les deux ne savent comment exposer les phénomènes mystiques, et ils parlent selon le langage du peuple.

44. D'après une communication orale de sœur MARY ANDREW, une petite parente du Frère André, en 1958. Cf. CATTÀ, p. 244.

45. Lettre de Mgr Paul BRUCHÉSI, le 11 mars 1937, au supérieur de l'Oratoire, le P. Albert COUSINEAU. *Archives de l'Oratoire*.

Comme le Frère André n'a jamais fourni de détails sur ce point, il est quasi impossible de le résoudre parfaitement. Si l'on s'en tient aux rares témoignages que nous possédons, il semble bien qu'on ne puisse parler d'apparition sensible ou corporelle de saint Joseph, ni de vision imaginaire. Il est fort possible cependant que Dieu ait révélé son plan d'amour au Frère André au moyen d'une vision intellectuelle ou de paroles intérieures sur le plan intellectuel⁴⁶. L'intense dévotion du Frère André envers saint Joseph ne suffit pas, en effet, à expliquer son attitude ; tout indique qu'il reçut une grâce toute spéciale, en dehors de l'ordinaire, qui lui manifestait la volonté claire et ferme de saint Joseph d'avoir une chapelle sur le flanc du Mont-Royal et qui le poussait, comme malgré lui, à obtenir les autorisations requises et à répandre partout la dévotion à ce saint. En vertu de cette faveur de choix, le Frère André se considérait comme un délégué, un pur représentant de saint Joseph auprès de ses frères, et même comme un instrument négligeable entre les mains de la Providence. Voilà sans doute l'explication profonde de ces paroles qu'il a prononcées si souvent au cours de sa vie : « Je ne suis pour rien dans l'œuvre de l'Oratoire. Remerciez saint Joseph, c'est lui qui a tout accompli »⁴⁷.

*
* *
*

Nous voici au terme de cette étude qui se limite à la première phase de la vie du Frère André, aux cinquante-neuf années qui ont précédé son apostolat à l'Oratoire Saint-Joseph. Même si les documents sont peu nombreux pour cette période, nous avons pu tout de même retracer, dans ses grandes lignes, l'évolution de sa dévotion à saint Joseph. Ce n'est pas dans la Congrégation de Sainte-Croix qu'il a puisé cette confiance inébranlable envers l'époux de Marie, mais il y a trouvé un climat favorable à un véritable approfondissement, à un épanouissement plus complet. C'est là que, pour la première fois, on le voit s'intéresser de près aux pauvres, aux infirmes, aux malades de toute sorte, à tel

46. Cf. Réginald GARRIGOU-LAGRANGE, o.p., *Les trois âges de la vie intérieure...*, t. 2, Paris [1938], p. 760-770. Voir une analyse plus détaillée de ce problème délicat dans CATTÀ, p. 839-843.

47. Ces deux idées se retrouvent, sous une forme ou sous une autre, chez presque tous les témoins du procès informatif.

point que sa piété envers saint Joseph ne peut se séparer des malades. Pour obtenir des guérisons, il utilise des moyens très humbles, qui paraissent même dérisoires aux yeux de plusieurs personnes : l'huile qui a brûlé devant la statue de saint Joseph, la médaille ou une relique de saint Joseph, une prière ou une neuvaine à ce saint. Et pourtant, Dieu ne semble pas s'en offusquer, puisque très souvent les faveurs demandées sont obtenues.

Bref, le Frère André, dès son séjour au collège Notre-Dame, était un apôtre fidèle et dévoué de saint Joseph. Dieu l'a choisi, dès ce moment, pour faire mieux connaître et mieux aimer le chef de la Sainte Famille. Pour atteindre ce but, Il ne lui demanda pas d'écrire un traité ou un article sur la vie et la mission de saint Joseph. Il lui donna plutôt un charisme de thaumaturge : Il le poussa même, d'une force intérieure qui était irrésistible, à faire construire une chapelle qui devait révéler au monde entier la puissance d'intercession de saint Joseph.

On a dit souvent, et avec raison, que le Frère André possédait une spiritualité très équilibrée, une spiritualité qui respectait la hiérarchie des valeurs. Plusieurs personnes qui ont vécu dans son intimité ont rappelé à diverses reprises que la Passion de Notre-Seigneur et l'Eucharistie étaient ses dévotions prédominantes, parce qu'elles manifestaient clairement l'amour du Sauveur pour chacun d'entre nous. Son intense piété envers saint Joseph s'intégrait dans cet ensemble. Sa mission propre ou spécifique consistait toutefois à revaloriser le rôle de saint Joseph dans le mystère du salut, à montrer à tous que l'un des meilleurs moyens d'arriver au Christ était de passer par saint Joseph. Selon l'une de ses expressions favorites, il était « le petit chien de saint Joseph »⁴⁸. Mais, comme l'a si bien précisé M. Joseph Pichette, l'un de ses amis les plus intimes, « le petit chien de saint Joseph jappera si fort que toute la terre l'entendra »⁴⁹.

Roland GAUTHIER, C.S.C.

Oratoire Saint-Joseph

Montréal.

48. Frère PHILIPPE, c.s.c., *Summarium*, p. 713, § 163.

49. Voir tout le récit de la conversation entre le Frère André et M. Pichette, dans H.-P. BERGERON, c.s.c., *Le Frère André...*, Montréal [1938], p. 228-229; ID., *La dévotion à saint Joseph dans la vie spirituelle du Frère André*, dans *Cahiers de Joséphologie* 23 (1975) 54.